

Mai 2001 - n° 35

# Recensement Agricole Premiers résultats 200

Le recensement agricole
2000 confirme la
contraction du nombre
d'exploitations agricoles.
Celles-ci se
professionnalisent et
continuent d'accroître leur
taille. De nombreux départs
en retraite et davantage de
mécanisation ont généré un
recul important du nombre
d'actifs agricoles dans le
Loiret.

Des agriculteurs plus jeunes et mieux formés dirigent des unités de plus en plus fréquemment organisées sous forme d'EARL.

L'emploi saisonnier s'est
développé au détriment de
l'emploi permanent. Les
conjoints d'exploitants
travaillent beaucoup moins à
la ferme et exercent souvent
une activité à l'extérieur.



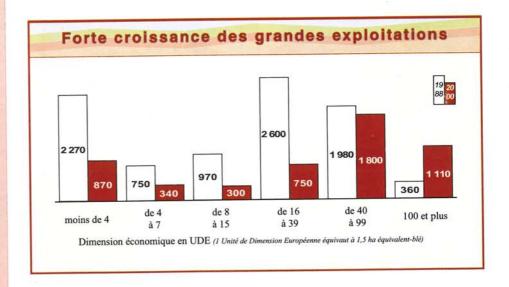
# Deux exploitations sur trois sont professionnelles

Seules 5 150 exploitations agricoles ont été recensées en 2000. En 12 ans, 3 850 exploitations ont disparu, soit un rythme annuel de cessation de 4,6 %. Entre 1979 et 1988, l'effritement atteignait seulement 2,5 % par an.

Deux exploitations sur trois sont aujourd'hui dites professionnelles. Parmi elles, les exploitations de moins de 40 UDE (Unité de Dimension Européenne) perdent les deux tiers de leurs effectifs, et celles dont la dimension économique est comprise entre 40 et 100 UDE se maintiennent

difficilement. En revanche, le nombre d'exploitations de 100 UDE et plus, soit 150 hectares-équivalent-blé, augmente plus rapidement.

Parallèlement à cette baisse du nombre d'exploitations, le temps de travail consacré à l'activité agricole s'amenuise. En 2000, seuls 43 % de la population familiale agricole et salariés permanents sont occupés à temps complet contre 50 % en 1988. La mécanisation, le recul de l'élevage et la mise en jachère des terres expliquent en partie ces évènements.



#### Zooms

- L'essor des EARL p. 2
- Les conjoints ne travaillent plus à la ferme p. 3



Premières données communales :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

#### La concentration des terres se poursuit

a superficie agricole utilisée dans le Loiret a chuté de 5 % depuis 1988. Ce déclin est particulièrement marqué en Sologne (- 18 %) où les terres incultes et couverts à gibier se sont largement étendus au détriment des cultures traditionnelles. Dans le Val de Loire et l'Orléanais, l'urbanisation croissante a fortement empiété sur le domaine agricole.

Certes, ces surfaces sont perdues pour l'agriculture, mais 43 % d'exploitations ont cessé leur activité. Ces terres ainsi libérées ont été en grande partie orientées vers l'agrandissement d'autres exploitations. En douze ans, la SAU moyenne est ainsi passée de 43 à 72 hectares.

Les 1 650 fermes de moins de 20 hectares concernent seulement 2 % de la SAU du département. En revanche, les 636 unités de 150 hectares et plus ont doublé leurs effectifs. Elles travaillent désormais 37 % du territoire agricole contre 17 % en 1988.

Les plus grandes exploitations se rencontrent en Beauce de Patay et Puisaye avec respectivement 102 et 96 hectares en moyenne. Les petites exploitations du Val de Loire, de 34 hectares en moyenne, progressent également tout en restant souvent spécialisées dans le maraichage, l'horticulture ou les pépinières.

#### L'essor des EARL

Les chefs d'exploitation sous statut individuel restent majoritaires bien que leur part ait diminué: 69 % en 2000 contre 88 % en 1988. Les EARL, 20 fois plus nombreuses qu'en 1988, sont les seules structures dont le nombre a progressé. Maintenant, une exploitation sur six et plus du quart de la SAU totale relèvent de ce statut.

En 2000, près d'une exploitation sur trois exerce sous forme sociétaire contre une sur huit en 1988.

# Céréaliers : baisse limitée des effectifs

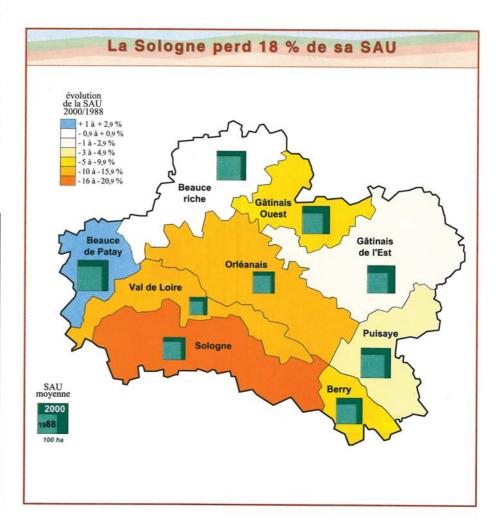
a moitié des exploitants du Loiret reste orientée dans la production de grandes cultures, céréales et oléoprotéagineux. Leur nombre a peu varié depuis 12 ans. A l'inverse, les exploitants d'autres grandes cultures, au nombre de 820 en 2000, ont vu leur nombre fondre des deux tiers.

Pourtant peu nombreux, les viticulteurs producteurs de vin d'appellation résistent. Par contre, les horticulteurs et les maraîchers perdent la moitié de leurs représentants.

Pendant la même période, beaucoup d'éleveurs ont disparu. Le cheptel bovin a perdu un quart de ses effectifs. Le recul est important parmi les vaches laitières et les bovins de 1 à moins de 2 ans. A l'inverse, le nombre de vaches nourrices et de veaux de moins d'un an est stable. Les porcs ont progressé de 17 %.

Les céréales occupent plus de 60 % du territoire agricole du Loiret mais régressent de cinq points par rapport à 1988.

Blé tendre, orge, betteraves industrielles, oléagineux protéagineux restent stables. Le tournesol et le mais perdent du terrain au profit du colza qui double ses surfaces. L'adoption de la réforme de la PAC au cours de la période intercensitaire explique l'accroissement important des terres mises en jachères (sans production et/ou industrielle). Celles-ci dépendent directement du taux de gel imposé l'Union européenne. Elles couvrent actuellement plus de 43 000 hectares, soit 11,3 % de la SAU.



### Les conjoints d'exploitants ne travaillent plus à la ferme

a baisse importante de la population agricole du Loiret s'est accélérée ces douze dernières années. Il n'y a plus désormais que 8 700 personnes (en équivalent temps plein-UTA) occupées sur les exploitations, soit un recul de 36 %. Les conjoints actifs agricoles sont particulièrement touchés; près des deux tiers ont abandonné le travail en agriculture.

Inversement, il est fait de plus en plus appel à la main-d'œuvre saisonnière, en progression de 60 %. Les gains de productivité provoquent une diminution substantielle du nombre d'actifs indispensables à la gestion d'une exploitation de 100 hectares. En 2000, 2,4 UTA sont nécessaires contre 3,5 en 1988 et 1,3 UTA suffit pour exploiter 100 hectares de céréales et oléoprotéagineux. Mais il ne faudrait pas moins de 25 UTA chez les arboriculteurs et 155 chez les horticulteurs.

#### Des agriculteurs moins nombreux mais plus jeunes et mieux formés

e rajeunissement de population des exploitants agricoles est lié aux nombreux départs en retraite ou préretraite ces douze dernières années. Aujourd'hui, moins du tiers des chefs d'exploitation a 55 ans ou plus ; ils étaient majoritaires en 1988. Portrait type d'un exploitant du Loiret : il a 50 ans en movenne et en général, c'est un homme. Les femmes représentent cependant un chef d'exploitation sur cinq contre un sur huit douze ans plus tôt; elles sont souvent plus âgées car leur conjoint leur a passé la main pour partir en retraite.

Le niveau de formation agricole initiale s'élève de plus en plus. Près de la moitié des chefs d'exploitation a décroché un diplôme agricole de niveau secondaire ou supérieur. Seulement 15 % l'avaient obtenu douze ans plus tôt. Parmi eux, les diplômés « BTSA ou ingénieur » sont trois fois plus nombreux qu'en 1988.



## Quelques précisions...

Les terres d'une exploitation sont rattachées à la commune siège de cette exploitation, même si ces terres se situent dans une autre commune ou département. La Beauce de Patay bénéficie de ce fait d'une augmentation de 2 % de sa SAU.

Environ 1 000 exploitations en marge de l'agriculture, dénombrées lors des recensements précédents, ne l'ont pas été en 2000. Il s'agissait par exemple de très petites structures de loisirs telles une prairie d'un ou deux hectares avec un cheval d'agrément ou d'unités de chasse en Sologne.



#### En bref

- > L'agriculture biologique ne concerne que 37 exploitations actuellement.
- > 7 % seulement des exploitants implantent aujourd'hui des cultures pièges à nitrates.
- Un exploitant sur six vend directement aux consommateurs des produits de sa ferme
- > Les surfaces drainées sont en augmentation de 24 %.
- > Les surfaces irrigables gagnent quant à elles 50 %. Elles s'étendent maintenant sur 181 000 hectares soit près de la moitié de la SAU. La Beauce riche et la Beauce de Patay sont les mieux équipées avec les trois quarts de leurs terres irrigables.
- > Les trois quarts des terres sont en fermage, en progression depuis 1988 où seulement les deux tiers étaient louées. Le développement des sociétés explique ce phénomène.
- > La formation agricole continue, de niveau égal ou supérieur au BTSA, est suivie essentiellement par les chefs d'exploitations professionnelles.
- > Plus d'un exploitant sur trois utilise un ordinateur pour les besoins de son exploitation contre un sur sept en 1988.

## Agreste Loiret

#### **Définitions**

- ✓ L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à l'un des critères de dimension suivants :
  - 1 hectare ou plus de superficie agricole utilisée,
  - 20 ares ou plus de cultures spécialisées,
  - activité de production supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches...).

Les exploitations professionnelles ont une dimension économique égale ou supérieure à 8 UDE (Unité de Dimension Européenne), soit 12 hectares-équivalent-blé et fournissent un travail agricole équivalent à celui d'au moins une personne occupée à trois-quarts de temps pendant une année (0,75 UTA).

- ✓ Les actifs agricoles sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.
- Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée.
- ✓ Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.
- Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

Exploitations d'au moins 100 hectar	1988	2000
	1900	2000
Nombre d'exploitations agricoles	9 000	5 150
dont exploitations professionnelles	5 750	3 450
Nombre d'exploitations d'au moins 100 hectares	1 000	1 500
Superficie agricole utilisée (hectares)	391 800	379 450
dont exploitations professionnelles	365 700	344 650
SAU des exploitations d'au moins 100 hectares	147 350	242 900
Chefs d'exploitation et coexploitants	9 900	6 000
Conjoints actifs agricoles	4 550	1 900
Salariés permanents	2 800	2 350

Unité: hectare

	1988	2000
Céréales	254 400	228 300
dont blé tendre	126 150	126 600
orge et escourgeon	42 750	43 100
maïs-grain et semence	53 700	38 500
Betteraves industrielles	19 700	18 800
Oléagineux	43 000	40 400
Superficie toujours en herbe	28300	15 000
Légumes secs et protéagineux	7 350	7 450
Légumes frais (plein air et serre)	4 400	3 800
Jachères (sans production)	6 150	34 100

<sup>\*</sup> non compris les surfaces en gel industriel affectées à chaque poste

Unité : tête

	1988	2000
Total bovins	62 550	47 350
dont vaches laitières	19 500	12 000
vaches nourrices	8 650	8 750
bovins de 1 à moins de 2 ans	12 200	8 700
veaux de moins d'un an	11 850	11 600
Total caprins	6 850	7 650
Total ovins	35 250	21 700
Total porcins	24 400	28 600
Poulets de chair et cogs	1 866 000	1 545 250





Agreste Loiret n° 35 - Mai 2001

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt SERVICE DE STATISTIQUE AGRICOLE

Cité administrative Coligny - 131 Fg. Bannier

45042 Orléans Cedex 1

Tél.: 02 38 77 41 21 - Fax: 02 38 77 41 98

Directeur de la publication : J-L. BOURNAUD

Rédacteur en chef : J-M. DURVILLE Composition : SRSA Centre Impression : Imprimerie COM Dépôt légal : 2° trimestre 2001

ISSN: 0246-1803 © AGRESTE 2001

Prix: 15 F - 2,29€

## **ERRATUM**

RA 2000 - Premiers résultats - Agreste Loiret

Page 1 - Forte croissance des grandes exploitations

